



Numéro de l'acte	2017-73-STAL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.1.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

### QUESTION N°2017-73

**ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE** : Maintenance des installations d'éclairage public – signalisation tricolore – pose et dépose des motifs de Noël

**RAPPORTEUR** : Madame Caroline SAUDEMONT

Une procédure d'appel d'offre ouvert a été lancée le 24 mars 2017 pour la maintenance des installations d'éclairage public, signalisation tricolore, pose et dépose des motifs de Noël pour une durée de trois ans.

L'estimation est de 130 000,00 € HT annuel.

La date limite de remise des offres a été fixée au 24 avril 2017.

La Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 3 mai 2017 en vue de l'ouverture des plis.

Deux offres ont été reçues dans les délais :

- 1) RESELEC
- 2) ENGIE

Suite à l'analyse des offres, la commission s'est réunie le 30 mai 2017 en vue de l'attribution du marché. A l'unanimité, après discussion l'offre de la société ENGIE a été retenue pour un montant de 79 507,10 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- De se prononcer sur l'attribution du marché de la maintenance des installations d'éclairage public – signalisation tricolore – pose et dépose des illuminations de Noël,
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer le marché et toute pièce y afférent avec la société déclarée attributaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 30 juin 2017

Le Maire,



Caroline SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017**

**Affiché le 03 juillet 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le trente juin à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 23 juin 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Céline PRUVOST  
Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
Jean-Marc BOURGEOIS ayant donné à Jean-Marc DELAIRE  
Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE  
Christian DIRIX ayant donné pouvoir à Dominique GODART  
Sophie LEBRIEZ ayant donné pouvoir à François FRADIN (pour la question 2017-71-RHES, arrivée à 17h45)  
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL  
Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Corinne REANT  
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

**Absent non excusé :**

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **20 présents pour la question 2017-71-RHES**
- **21 présents à partir de la question 2017-72-URBMC**
- **0 absent non excusé**
- **0 absent excusé**
- **9 absents excusés avec pouvoir pour la question 2017-71-RHES**
- **8 absents excusés avec pouvoir à partir de la question 2017-72-URBMC**

**Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.**